



Toulouse, le 4 novembre 2014,

CT ENAC : Restrictions et interrogations à tous les niveaux !

Au-delà de l'ordre du jour de ce CT, les organisations syndicales ont, séparément ou ensemble, fait part de leurs inquiétudes sur l'avenir de l'ENAC et de ses agents.

Les cas de Muret et Saint-Auban sont symptomatiques d'une situation que personne ne voulait envisager avant. Les difficultés à fusionner des écoles aux méthodes d'enseignement très différentes d'un côté, les attermoissements de la DGAC, du SEFA et de l'ENAC de l'autre, conjugués à des contraintes budgétaires imposées par les gouvernements de tous bords (FO, fidèle à sa neutralité politique, n'a jamais soutenu de parti) créent des tensions jusqu'alors inconnues à l'ENAC, prise dans un grand écart inadmissible, entre les exigences du COP et la politique d'austérité qui pèse sur tous les ministères.

FO demande que les mesures votées en CT soient respectées :

- à Muret, mutations non imposées, application des mesures protocolaires, projets et infrastructures durables, information et concertation avec tous les personnels ; à Toulouse, mise en œuvre des moyens nécessaires dans le but d'une réussite du rapprochement DFPV/DER ;
- à Saint-Auban : une fois de plus FO reproche le délai très court (6 mois) à comparer avec ce qui se passe dans les autres sites de la DGAC en restructuration. Alors que la fermeture de Saint-Auban était connue à la DGAC depuis fin 2013, l'administration a attendu juin 2014 pour l'annoncer officiellement aux agents concernés. FO dénonce l'absence de suivi et d'accompagnements personnalisés. A ce jour, plus de la moitié des agents n'ont aucune information sur les possibilités d'affectation sur les sites DGAC d'Aix-en-Provence, d'où un ressenti très négatif après les rares entretiens. Côté ENAC, les propositions actées en CT de Juillet ne sont plus d'actualité. Dans ces conditions, comment les agents peuvent-ils, dans un laps de temps si court, se positionner sereinement sur leur avenir ? FO demande que toutes les mesures prévues lors d'une restructuration soient appliquées.

FO a alerté les inspecteurs du CGEDD lors de son entretien avec les OS le 23 septembre sur la nécessité de cesser les contraintes budgétaires à l'ENAC, comme dans d'autres écoles du MEDDE (ENPC, ENTPE). Nous avons aussi argumenté dans ce sens auprès du chargé de mission sur « l'étude d'organisation du réseau des écoles du MEDDE » http://fodgac.fr/media/pdf_files/Ecoles_MEDDE_FO.pdf . Nous refusons aussi que la DGAC et la



Fonction Publique ne fassent pas cas des difficultés rencontrées pour nos fonctions support, notamment en maintenance avions, ou au bureau des programmes de la DER.

Pour limiter les effets de ces contraintes, l'ENAC met en place des outils et des mesures. HDA aide à la comptabilité analytique, et l'école, à la demande de l'intersyndicale, travaille à une meilleure méthode de conduite de projets. FO est favorable à ces avancées, mais force est de constater les difficultés : validité de certaines saisies sur HDA, procédures pour les mentions d'unités des instructeurs qui n'aboutissent pas...

HDA : Le directeur présente le bilan positif de la saisie HDA durant le premier semestre 2014 avec un taux de remplissage de 86%, et du travail effectué pour rendre le logiciel plus simple à utiliser (simplification des codes analytiques). Il profite de ce bilan pour réagir sur une des questions diverses proposées par FO et portant sur l'utilisation du logiciel. FO répond que les saisies des agents aujourd'hui sur HDA sont bien éloignées de la philosophie initiale qui était de cibler les activités pour permettre à l'ENAC de mieux estimer les coûts de ses formations. Certains se servent d'HDA pour demander des comptes aux agents lorsque leurs activités ne représentent pas la totalité des heures qu'ils doivent à l'administration. Donc, logiquement, ils font du remplissage en utilisant des codes "poubelles" rendant de fait peu réaliste le décompte final. Le directeur rappelle qu'HDA n'est pas un outil de flicage mais bien un logiciel indispensable à l'identification des coûts des formations, que le bilan analytique n'est pas communiqué à notre tutelle et n'est pas destiné à justifier les ETP. Le directeur propose une réunion pour revoir l'utilisation d'HDA et discuter d'une simplification des saisies.

Mention d'unité instructeurs TSEEAC de formation pratique : le directeur des études informe de l'arrêt des négociations avec le SNA-sud compte tenu des conditions inacceptables qui étaient proposées à l'ENAC.

Avec l'accord de SDRH, on s'achemine vers la possibilité, pour les nouveaux instructeurs, de maintenir leur mention d'unité sur leur terrain d'origine, ce qui était la demande initiale de FO dans ce dossier. Des négociations avec d'autres terrains, notamment ceux du SNA/SSE (Nîmes, Perpignan...) vont être entreprises pour permettre aux instructeurs déjà en place de pouvoir se qualifier. FO demande à ce que les futures ouvertures de postes soient explicites, et précisent la capacité de maintenir la mention d'unité sur le terrain d'origine, afin de clarifier la situation et susciter un nombre plus important de candidatures. Le directeur des études nous assure que cela sera fait. FO continuera à suivre ce dossier avec attention et fera le point régulièrement avec l'administration locale et nationale.

Le bilan social ENAC 2013, en ligne sur Escale, laisse voir les baisses notables en effectifs. Le maintien de ces baisses sur 2014 et 2015 nous est irrecevable.

FO fait aussi remarquer, localement, les fortes augmentations des tarifs de restauration, et les problèmes de prestations pour les stagiaires. Il est impératif que l'ENAC revoie sa politique de restauration.

Apprentissage : FO entendu ?

Depuis longtemps FO réclame en **CAO ENAC** une politique forte d'apprentissage en maintenance avions. Nous avons exposé en octobre au Conseil Régional Languedoc-Roussillon les besoins de l'ENAC et du secteur industriel en techniciens avionique. La balle est maintenant dans le camp des institutions. Nous avons aussi pris contact avec la Région Rhône-Alpes. **Pour FO, l'ENAC est forte de sa couverture territoriale, et doit le rester pour ne pas subir le rouleau compresseur des fermetures de sites.**



Il y a bien les points positifs : contrat de 10 ans pour les contrôleurs de Maastricht, 120 cadets ATPL attendus en 2015, les recrutements IENAC à Toulouse et Montpellier, la reconnaissance OACI. Mais le contexte ne pousse pas à l'enthousiasme débridé.

FO, refusant l'opposition de principe idéologique et toute idée de corporatisme, défend les personnels de tous les corps et tous les centres de l'ENAC, en participant à tous les débats et en faisant des propositions objectives et raisonnées. L'idée d'abandon d'activités n'est, pour FO, pas en accord avec les objectifs de développement et de valorisation de l'ENAC, même s'il est nécessaire de revoir certaines formations. Force Ouvrière réclame les moyens financiers et humains nécessaires à la réussite de notre école, et refuse le discours sur les « capacités de gestion autonome » de l'ENAC, qui souvent est la réponse toute faite de la part de notre tutelle et des autorités de l'Etat.

